



Communiqué de presse

Mercredi 28 février 2024

Vol de matériel informatique : point de situation

Lundi 26 février au soir, un agent de la Ville de Paris a déposé plainte dans un commissariat du 10^e arrondissement à la suite du vol de son matériel informatique. Une enquête judiciaire est en cours.

La Ville de Paris travaille en lien étroit avec la Préfecture de Police. **Les premières vérifications ont permis d'établir que l'agent n'était en possession d'aucune information relative à l'organisation et au déploiement des forces de l'ordre pendant les Jeux olympiques et paralympiques.**

Ce matériel informatique contenait des prises de notes à usage interne, relatives à son travail à la mission informatique de la direction de la voirie et des déplacements. L'ensemble des réinitialisations nécessaires a été effectué afin de couper tout accès au système informatique de la Ville.

Face aux manquements avérés aux procédures de sécurité interne, à la demande de la Maire de Paris, l'inspection générale de la Ville de Paris a diligenté une enquête. En fonction des conclusions de ce rapport, des sanctions seront prises.

Pleinement mobilisée pour la réussite des Jeux olympiques et paralympiques, la Ville veillera à ce que les plus hauts standards de sécurité soient en permanence garantis.

Contact presse : Service de presse / presse@paris.fr / 0142764961